



Mars 2016

Chers habitants de Voivres,

Un petit mot pour vous donner quelques informations sur certains dossiers, mais avant tout souhaitons la bienvenue à Monsieur et Madame Lebreton, qui implantent leur entreprise sur la commune de Voivres. Auparavant sur St Georges du Bois, l'entreprise Lebreton est aujourd'hui installée dans l'atelier de Madame Conilleau.

Entreprise Lebreton
3 rue de la Chesnaie à Voivres.
Tel : 06 62 05 31 06.

Son activité : *contrôle, dépannage ou remplacement de votre appareil défectueux !*

- *Dépannage sur place ou en atelier !*

- *Réparation TOUTES MARQUES !*

- *VENTE d'appareils, NEUF et OCCASION*

Etablir un diagnostic de vos appareils électroménagers, un geste pour l'environnement !

Revenons sur quelques dossiers

.....L'aménagement du tourne à gauche sur la RD 23

Je souhaite repréciser que la participation du conseil départemental est bien de 60% et non de 40% comme indiqué dans le Ouest France du 21 janvier 2016.

Pour un budget de 190 000€, sa participation s'élève à 114 000€. Il reste donc 76 000€ à financer.

La commune envisage de participer à hauteur de 20% sur le restant, soit un montant de 15 200€.

Il nous manque encore 60 800€. Des discussions sont en cours. Tous les montants sont donnés HT.

Certains pensent que le département devrait prendre en charge la totalité du chantier. Cependant, tout comme notre collectivité, il subit les restrictions budgétaires. Alors si nous voulons avancer, et nous n'avons jamais été aussi près d'aboutir, il faudra faire des choix. Ce souhait d'aménagement date de plusieurs années.

S'agissant de sécurité, et à ce titre, la municipalité fera le maximum pour concrétiser ce projet. Je vous ferai part de l'évolution du dossier au fur et à mesure.

.....La levée d'un malentendu concernant la Maison d'Assistantes maternelles (MAM)

Certaines remarques sont arrivées en mairie concernant l'encart publicitaire dans le bulletin annuel. Il a été rédigé par les responsables de la MAM qui ont réglé leur publicité au même titre qu'une entreprise.

Je tiens à préciser que la mairie ne favorise pas ce mode de garde plus qu'un autre. Lorsque des familles viennent se renseigner, il est donné, la liste des Assistantes Maternelles sur la commune, les coordonnées de la MAM ainsi que celles du Multi-Accueil du Val de Sarthe domicilié à la Suze.

Juste un petit rappel pour ne pas entretenir une rumeur.

C'est avec la diversité que l'on peut répondre au mieux aux attentes des habitants de Voivres.

.....Une collaboration avec Etival et Louplande

Dans le cadre de la prévention, des soirées à thèmes vont être mises en place sur la commune de Voivres cette année. La Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile (BPDJ) interviendra **à la salle communale à 20h les vendredis :**

- **4 mars 2016**

Thème abordé : **Les dangers d'internet.** Réunion publique s'adressant aux parents et aux enfants.

- **8 avril 2016**

Thème abordé : **La parentalité**

- **13 mai 2016**

Thème abordé : **les violences intrafamiliales.**

La gendarmerie de la Suze, avec la présence du responsable de secteur, se joindra à nous.

- **20 mai 2016**

Thème abordé : **les violences conjugales**

Représentation de théâtre « L'œil au beurre noir », par la compagnie Métronome d'Allonnes. Par le biais de textes et de chansons, deux comédiennes abordent avec un grand talent les violences conjugales.

Toutes ces soirées sont gratuites et suivies de débats.

..... (suite)

.....En ce qui concerne le terrain des Vallées :

La Maison Familiale Rurale de la Ferté-Bernard qui intervient sur le site des Vallées va nous procurer des photos que nous exposerons.

Cette exposition sera suivie d'une soirée vidéo. Elles représenteront 15 ans de concertation entre la maison familiale et la municipalité, de l'état initial d'une « friche » à l'apparition de différents écosystèmes écologiques.

Toutes les activités seront retracées : les animations avec l'école des Vallées, la participation des habitants de la commune, l'entretien écologique et la gestion différenciée du site, les inventaires faune et flore.

Petits rappels :

- Nos amis les chasseurs, ne chassez pas trop près des habitations, un accident est si vite arrivé !
- Propriétaires d'animaux, pensez à l'environnement et aux habitants quand votre animal oublie quelque chose sur le trottoir ou sur la route. N'oubliez pas votre petit sac plastique pour la promenade.

Martine Couet, Maire

..... Assainissement

..... Le service départemental SATESE (Service d'assistance technique aux exploitants de station d'épuration) effectuera deux contrôles par an pour la conformité de la lagune d'assainissement.

..... Autres dates à retenir

Lundi 28 Mars 2016	Pâques : Chasse aux œufs organisée par le VAL
Samedi 23 avril 2016	Concert Pop rock organisé par la commune
Vendredi 17 juin 2016 20H-22H	Vidéoprojection activités sur le site des Vallées, organisée par la commune et la MFR
Dimanche 8 mai 2016	Repas et loto organisés par la commune
Samedi 21 mai 2016 - 20H	Spectacle Laurent Chandemerle, imitateur, organisé par la commune
Samedi 25 juin 2016	Fête de la musique, organisé par le VAL

..... Randonnée pédestre organisée tous les mercredis par Génération Mouvement, ouverte à tous.

Départ 14H parking salle polyvalente.

Renseignements au 06 87 15 36 23

Rectificatif Voivrais de Janvier 2016

Cimetière - concessions :

Tombe 50 ans : 174€

Colombarium :

30 ans : 612€ 50 ans : 909€

..... Etat civil

(de décembre 2015 à ce jour)

Naissances

HAZEM Noham	18/01/2016
CHAUSSÉE Jules	1/02/2016
VILLETTE Lucas	7/02/2016
BOISSELEAU Ezio	16/02/2016
PRÉ LEBEUGLE Ernest	18/02/2016

..... Informations pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi	9h00-12h00	15h00-18h00
Mardi	9h00-12h00	fermé l'après-midi
Mercredi	9h00-12h00	13h30-16h30
Jeudi	9h00-12h00	fermé l'après-midi
Vendredi	9h00-12h00	15h00-18h00

Les permanences à la Mairie

Présence du Maire et des adjoints tous les samedis matins de 10h à 12h.

Possibilité de rencontrer le Maire et les adjoints sur rendez-vous :

☎ 02 43 88 52 50

Ou mail : voivres.les.le.mans@wanadoo.fr



Retrouvez les informations de la commune sur le site web dédié :

<http://www.voivres-les-le-mans.com>

Nouveauté : abonnez-vous à la newsletter gratuite.

Vous recevrez un mail à chaque nouvelle information diffusée sur le site de la commune